



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **Saint-André-d'Argenteuil est prête à intervenir en cas d'inondation**

**Saint-André-d'Argenteuil, le 2 mai 2018** – Bien que la situation actuelle de la crue printanière ne soit pas alarmante, la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil tient à rappeler aux citoyens qu'elle demeure vigilante et qu'elle est prête à intervenir rapidement en cas de besoin.

Les inondations sans précédent vécues en 2017 ont permis à la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil de tirer des conclusions et d'améliorer sa préparation face à la reproduction d'une telle situation. De manière préventive et à des fins de sécurité, la municipalité a notamment procédé à l'achat de sacs de sable, qui seront distribués au besoin selon un processus de déploiement précis. De plus, à l'initiative de la municipalité, cinq conteneurs ont été installés sur le territoire le 1<sup>er</sup> mai afin de permettre aux citoyens de procéder au nettoyage préventif de leurs terrains afin de dégager ceux-ci des débris qui pourraient être emportés en situation de crue et constituer un danger pour autrui. Les conteneurs se situent aux endroits suivants :

- Secteur de la Baie (rues du Domaine et Latour) (2 conteneurs);
- Terrasse Robillard (face au 410);
- Rue du Couvent (entre les rues Fournier et Shaffer)
- Hôtel de ville.

La municipalité invite par ailleurs l'ensemble des citoyens à profiter de ces conteneurs temporaires pour effectuer leurs corvées du printemps.

« Bien que rien ne laisse présager une crue des eaux aussi importante qu'au printemps dernier, les équipes municipales restent à l'affût et suivent l'évolution de la situation en temps réel. Nous demeurons prêts et nous déploierons tous les efforts nécessaires pour assurer la sécurité des citoyens », a souligné le maire, monsieur Marc-Olivier Labelle.

Une téléconférence orchestrée par le ministère de la Sécurité publique se tiendra le 2 mai à laquelle participeront notamment le maire, le directeur général de la municipalité et le directeur du Service de sécurité incendie, afin d'obtenir les dernières mises à jour quant aux niveaux d'eau, au débit des rivières ainsi qu'aux précipitations prévues dans les prochains jours. La municipalité entretiendra des communications régulières avec la population afin de la tenir informée de la situation. À cet effet, les citoyens sont invités à visiter régulièrement le [site Internet](#) de la municipalité et sa page [Facebook](#).

## **Se préparer en cas d'inondation**

Considérant que la sécurité des citoyens débute par une bonne planification, la municipalité invite la population à suivre les consignes disponibles sur le site Internet d'[Urgence Québec](#).

À titre d'exemple, les autorités gouvernementales formulent les recommandations suivantes:

- Avoir à portée de main une [trousse d'urgence](#) afin de permettre à la famille d'être autosuffisante pendant 72 heures.
- Enlever tous les biens qui se déplacent facilement sur le terrain afin d'éviter qu'ils soient projetés ou emportés. Fixer tout objet encombrant, à l'extérieur, qui pourrait être emporté par l'eau et représenter un danger pour autrui.
- Surveiller l'état des rivières sur le site [Vigilance](#) (Surveillance de la crue des eaux au Québec) à l'adresse suivante : [www.msp.gouv.qc.ca](http://www.msp.gouv.qc.ca), Sécurité civile, Surveillance du territoire.
- Installer des sacs de sable et des membranes devant chaque entrée et ouverture (porte, garage, margelle) lorsque la mesure est conseillée par la municipalité.

## **Système automatisé de messagerie**

Si ce n'est pas déjà fait, les citoyens sont invités à s'inscrire au Système automatisé de messagerie (SAM), accessible par le site Internet de la municipalité ou par téléphone au 450 537-3527. Ce service permet d'être rapidement avisé des mesures d'urgence déployées.

Pour toute question relative aux inondations ou pour signaler toute situation, les citoyens doivent communiquer avec la municipalité au 450 537-3527.

-30-

**Source :** Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

### **Pour information :**

Benoit Grimard

Directeur général et secrétaire-trésorier

Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

[b.grimard@stada.ca](mailto:b.grimard@stada.ca)

450 537-3527, poste 2742